

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 9

**Présents :** 8

**Votants:** 8

**Séance du 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée le 09 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Chantal JEANSON LAMBERT, Jean François DE MUER, Olivier DOUILLET, Hervé GAND, Guy LARDENOIS, Rachel BILLON, Sylvie NICOLLE, Hubert PILLOY

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:** Kévin RAULET

**Secrétaire de séance:** Sylvie NICOLLE

---

**Ordre du jour :**

- Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.)
- Questions diverses

Objet: Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.) - DE 2023 401

Le conseil municipal s'est réuni en Mairie de Seigneulles, le 09 juin 2023 à 19 heures,

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

***a) Composition du bureau électoral***

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM./Mme Guy LARDENOIS, Rachel BILLON, Olivier DOUILLET et Hubert PILLOY. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

***b) Élection du délégué***

Les candidatures enregistrées : GAND Hervé, JEANSON-LAMBERT Chantal

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. GAND Hervé : 7 voix
- Mme JEANSON-LAMBERT Chantal : 1 voix

M. GAND Hervé ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les

élections sénatoriales.

***c) Élection des suppléants***

Les candidatures enregistrées : JEANSON-LAMBERT Chantal, NICOLLE Sylvie, DOUILLET Olivier

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- JEANSON-LAMBERT Chantal : 8 voix
- NICOLLE Sylvie : 8 voix
- DOUILLET Olivier : 8 voix

JEANSON-LAMBERT Chantal née le 03/09/1959, NICOLLE Sylvie née le 30/05/1963 et DOUILLET Olivier né le 10/10/1974 ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Séance du 09 juin 2023**